

Commune de Saint Michel de Dèze

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Michel de Dèze s'est réuni en séance ordinaire le 28 juin 2018, suite à la convocation qui lui a été adressée par Monsieur le Maire le 21 juin 2018, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombres de conseillers en exercice : 11

Personnes présentes : Eric BESSAC, Jean-Noël BROUILLET, Elisabeth DEBIERRE, Thierry THOMAS, Thierry ANDRE, Michel BONNET, Gilbert MAZOYER

Absents représentés : Déborah DONATO représentée par Eric BESSAC

Absent : Manon BLANC, Franc GARRIGUE (excusé) , Marc GABRIAC(excusé)

1 / Secrétaire de séance : Thierry ANDRE

2 / Après approbation du compte rendu de la séance du 24/05/2018, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

3 / Prochaines réunions (participations)

- Du 2 au 06/07/2018 semaine porte ouverte Double Clic à Mende
- Le 29/06/2018 de 10h15 à 14h15 Appel à projet Région à Montpellier
- Le 03/07/2018 : La Région : rencontre territoriale alimentation
- Le 29/06/2018 : réunion centre bourg à 9h30 à la Mairie
- Le 02/07/2018 : cabinet GAXIEU Ouverture des plis appel d'offre à 17h30
- Le 03/07/2018 : BONNEFOI entretien chaudière
- Le 05/07/2018 : Conseil Communautaire à St croix vallées Française à 16h00
- Le 05/07/2018 : SOCOTEC à 8h30 salle JD CELLIER (repoussé à 14h00)
- Le 06/07/2018 : CAP EMPLOI renouvellement contrat Martine IMBERT en PEC
- Le 09/07/2018 : 14h00 au Collet commission la CLEC transfert des charges entre Communes et Com Com.
- Le 10/07/2018 : à 14h00 M. VIALLOM Groupement Forestiers des Chazes
- Le 15/07/2018 : Autos Motos Rétro
- Le 17/07/2018 : commission département eaux et forêts
- Le 26/07/2018 : 20h00 conseil municipal et le CCAS à 18h30
- Le 27/07/2018 : à 14h30 réunion Ex SIVU Bilan des 10 semaines
- Le 27/07/2018 : 18h30 Assemblée Générale du Soutien à Sylvie DUBOIS au lieu dit La fête

4 / Point par chaque conseiller de l'avancement des dossiers dont il a la charge :

Elisabeth DEBIERRE : bulletin consacré essentiellement aux budgets, sera édité mi-juillet.

Ecole : Quelques désinscriptions et inscriptions d'enfants à venir.

Sorties de l'école : la Bambouseraie et la Caverne du Pont d'Arc : article à mettre sur le bulletin

Michel BONNET : Le Directeur et l'Institutrice de l'Ecole ont demandé une séparation de la classe pour faire un coin dortoir pour les tout petits. Les travaux seront pris en charge par Groupama, environ 5000 € le coût des travaux.

Prépare la consultation des fournisseurs de plaquettes de bois.

Jean Noël BROUILLET :

La bâche de l'école est posée.

Le Bertoul : le chauffe eau est percé et une fuite d'eau est à réparer. L'eau remonte par la gaine.

Travaux du Bertoul : isolation du bâtiment, les devis sont signés et les travaux débuteront à partir de septembre 2018. API M. BAUDRY va venir sur les lieux pour le problème d'infiltration de la terrasse.

Thierry THOMAS et Thierry ANDRE :

M. Le Maire explique la visite du chantier à la Combe de Ferrière avec M. CHABROL et M. CHASSANG.

- Bétonner au Méjanel, déboucher l'aqueduc, Intempérie 2014 = ok c'est fait, le Manichard, la buse à la Fête, le Rochadel sera bientôt refait.

A commander : des quilles pour les bords de routes dangereuses.

Le Saltre : lecture du mail de M. ASTRUC

Gilbert MAZOYER : Le 06/07 à 10h00 réunion sur la traversée du village en compagnie d'Eric BESSAC, Jean-Noël BROUILLET, Michel BONNET.

Dossier du Groupe Electrogène : monter le dossier DETR tous les devis sont validés.

Déborah DONATO, Manon BLANC, Franc GARRIGUE, Marc GABRIAC : absent

5 / Diverses délibérations :

- Traversée du village :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que nous avons signé une assistance en maîtrise d'ouvrage avec Lozère Ingénierie en ce qui concerne l'aménagement de la traversée du village de Saint Michel de Dèze.

Dans ce cadre, Lozère Ingénierie a établi un planning de travail et nous propose un projet de consultation de maîtrise d'œuvre.

Sont désignés pour suivre ce dossier, Messieurs Gilbert MAZOYER, Michel BONNET, Jean-Noël BROUILLET et Eric BESSAC.

- Plan département très haut débit :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet départemental très haut débit porté par le Syndicat Mixte Lozère Numérique et rappelle que l'adhésion au syndicat mixte doit être accompagnée du transfert d'une partie de la compétence numérique de la commune vers ce nouveau syndicat.

- désigne M. Michel BONNET comme délégué titulaire et M. Thierry THOMAS comme délégué suppléant pour représenter la commune au comité syndical.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adhérer au syndicat mixte et d'en approuver les statuts.*

- Nomination d'un délégué à la protection des données :

Le règlement européen 2016/679 dit "RGDP" entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes (amendes administratives pouvant aller jusqu'à 20 000 000 €, conformément aux articles 83 et 84 du RGDP).

Le Syndicat Intercommunal A.GE.DI. propose, en conséquence, la mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données. La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne le DPD du Syndicat Intercommunal A.GE.DI., Monsieur Jean-Pierre MARTIN, Délégué à la Protection des Données pour la commune de St Michel.*

- DETR 2018 Isolation multiple rural (montant des travaux, échéancier de paiement) :

Après modification du devis (modification sur l'épaisseur de l'isolant), il convient de délibérer, de nouveau, suivant le nouveau devis de la façon suivante :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux d'isolation par l'extérieur du bâtiment abritant l'école ne se réaliseront pas compte tenu du sinistre du 20 septembre 2017.

Il propose au Conseil Municipal de substituer à ce projet, l'isolation du bâtiment abritant le commerce Le Bertoul Cévenol ainsi que les 2 logements locatifs.

Les devis établis font état d'un montant des travaux de 110 325.95 € HT qui pourraient être financés de la manière suivante :

- DETR = 60 % soit 66 195.57 €

- Conseil Départemental = 20% soit 22 065.19 €

- le solde soit 22 065.19 € HT + 10 210.58 € de TVA seront financés sur les fonds propres de la commune et inscrit au budget 2018.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord sur la réalisation des travaux et son plan de financement.*

- Ouverture poste contractuel pour remplacement :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour pallier à toutes les absences quelles qu'elles soient et pour assurer le fonctionnement des services, il est nécessaire de prévoir des recrutements de contractuels en cas de besoin durant l'année.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir les crédits budgétaires nécessaires au recrutement de ces contractuels*

6 / Point sur le sinistre du 20/09/2017

Michel BONNET explique que l'expert M. GARGASI a demandé une mission complémentaire pour fouiller dans les décombres afin de déterminer la cause exacte de l'incendie.

On va demander à Groupama l'autorisation de couvrir le bâtiment valeur = 35 000.00 € HT

7 / Mise en conformité captage de la Jasse et du Rocher

M. Le Maire informe que nous avons relancé la consultation.

8 / Voirie :

- Echange et nouveau tracé chemin rural : entre Valescure et l'ancienne boulangerie :  
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'il avait donné son accord pour faire intervenir le cabinet de géomètre ALARCON LARGUIER, afin de déterminer le tracé du chemin rural qui relie le lieu dit Valescure à la Fontaine située entre la voie commune N° 28 et la Nationale 106.

*Le tracé établi par le géomètre en accord avec le propriétaire des terrains, est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal*

- VC n° 26 suite de la réunion du 14/06 à Ombras :  
Monsieur le Maire rappelle que suite à la délibération N° 009-2018 du 16 février 2018, une réunion s'est tenue le 14 juin 2018 sur les lieux en présence des riverains concernés.  
Monsieur le Maire présente l'accord trouvé lors de cette réunion.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de prendre en charge les frais de géomètre pour un montant de 800 € HT et donne son accord sur la proposition présentée.*

- Problème circulation traversée du village :  
M. Le Maire informe qu'il a rencontré les propriétaires qui avaient posés des obstacles sur la voie communale n°29, en plein virage et qu'il leur a demandé de les enlever. Il est convenu d'une rencontre afin de trouver une solution conforme aux règles en vigueur.

9 / Multiple Rural :

- Départ des gérants :  
Nous avons reçu un courrier de M. CADORET qui nous informe mettre fin à son bail le 31/07/2019. Il est décidé de rencontrer Monsieur CADORET.

10 / Point sur la situation de l'exploitation agricole du Viala

Michel BONNET informe au conseil municipal que le montant des dons s'élève à environ 7 000.00 € et que d'autres dons sont encore attendus. Ces dons serviront à payer du matériel et du fourrage.

11 / Demande de subvention :

- les Hussards de la République  
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis de nombreuses années, à chaque anniversaire de la commémoration de Stanislas MALINOWSKI, l'orchestre des Hussards de la République, composé d'une quinzaine de chanteurs et musiciens, répondent présent à notre invitation bénévolement.

Monsieur le Maire propose qu'une subvention de 200 euros leur soit versée,

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité cette subvention*

12 / Logo de la Commune

Un logo est défini et sera bientôt mis en application

13 / Questions diverses :

- PLU, avancement procédure : en cours  
- renouvellement CUI / CAE : en cours  
- Recensement de la population :  
du 17/01/2019 au 16/02/2019 et rendre le questionnaire le 28/02/2019

Imprimer vers octobre ou novembre 2018 les documents  
4 jours pour la préparation et 8 jours pour faire le point  
1 agent = 260 habitants  
la liste des adresses doit être vérifiée

- RDV Maître POUGET à Mende : divers dossiers à évoquer pour des problèmes de voiries servitudes, sources etc....

Adhésion à CAUE :  
Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la demande de Madame la Présidente du CAUE concernant l'adhésion 2018, qui nous est arrivé en dernière minute.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer au CAUE de la Lozère pour un montant annuel de 90 €.

- le conseil est informé de l'état d'avancement de la journée Autos Motos rétro

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h15